

# Propriétaires, louez votre bien en toute sérénité !



**Solibail**  
pour louer sans souci

“  
Comme nous, louez à une association  
qui s’occupe de tout et bénéficiez de  
nombreux avantages :

- des loyers garantis,
- l’assurance de récupérer son bien au bout de 3 ans,
- des déductions fiscales (de 30 à 70 %). ”

M. et Mme Pommier, Courbevoie (92)

**18 régions concernées. Renseignez-vous !**

**www.solibail.fr**  **N° Indigo 0 820 15 15 15**

0,15€ TTC/MN

